

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Armorial valaisan

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1940, tome 39, p. 75

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

ARMORIAL VALAISAN

Voici quelques semaines on a annoncé dans la presse romande que le Valais posséderait bientôt son Armorial, c'est-à-dire son recueil des armes de districts, de communes et de familles. Cette nouvelle mérite d'être accueillie non seulement avec sympathie, mais avec reconnaissance. Il serait inconcevable, en effet, que le Valais, si fidèle à ses traditions et si attaché à son patrimoine historique, n'eût pas son Armorial où, comme l'a écrit M. le Conseiller d'Etat Pitteloud, Chef du Département de l'Instruction publique, « la science héraldique et l'art graphique ont rivalisé pour en faire un chef-d'œuvre de savoir et d'agrément, un monument digne de tous les éloges ».

Sans parler de plusieurs cantons et villes de la Suisse alémanique, comme Berne dont l'Armorial a été dessiné avec un art parfait par M. Paul Boesch, la plupart de nos cantons romands ont un Armorial dont ils sont légitimement fiers ; je songe particulièrement à l'Armorial fribourgeois de M. Hubert de Vevey L'Hardy, à l'Armorial vaudois de M. Donald Lindsay Galbreath et à l'Armorial neuchâtelois de Messieurs Jequier. Bientôt, au cours de l'été prochain, ce sera le tour attendu du Valais grâce aux efforts patients de M. le Dr Leo Meyer, archiviste cantonal, et au patronage du Conseil d'Etat et des deux Sociétés d'Histoire du Valais présidées par M. le Chanoine Dr D. Imesch et M. le Chanoine L. Dupont Lachenal.

Il est évident que les temps incertains dans lesquels nous vivons ne sont pas très propices à la publication d'une œuvre d'aussi grande envergure, mais ne serait-ce pas un tort aussi d'abandonner toute initiative désintéressée et d'ordre historique et artistique sous prétexte que des calamités peuvent fondre sur nous ? Nous sommes de l'avis que l'Armorial valaisan venant à cette heure est une prime à la confiance et une cause de réconfort. Aussi nous ne manquerons pas de souhaiter vivement que les souscripteurs soient nombreux (la liste des souscripteurs sera du reste publiée à la fin de l'Armorial) et que les familles valaisannes dont les armes seront connues et répondront aux règles héraldiques aient toutes la satisfaction de les retrouver dans le précieux recueil qui est annoncé.

F.-M. BUSSARD